

Toulon, le 2 mars 2019

Madame la sénatrice, monsieur le sénateur,

Un projet de loi dit de " Mobilité" va être présenté prochainement au Parlement.

Il comporte un projet de ligne ferroviaire nouvelle dans la région Provence-Alpes-Côte d' Azur, entre Marseille et Nice.

Le président de la République avait déclaré publiquement début juillet 2017, lors de l' inauguration de la ligne TGV Rennes-Paris, l' abandon de tels projets au profit de l' amélioration des transports du quotidien.

Force est de constater que le Conseil Régional PACA qui, curieusement, pousse à la création de cette nouvelle ligne (parallèle de l' existante de seulement quelques km) a entrepris, de concert avec la SNCF, des travaux importants de réfection et d' amélioration de la ligne actuelle, qui n' est pas saturée, rendant ainsi ce moyen de transport amélioré au quotidien et répondant aux besoins énoncés et aux vœux exprimés par la population (4 TER par heure).

Dès lors, le projet d' une nouvelle ligne n' est pas opportun, puisqu' il est inutile, dispendieux et qu' il détruirait l' environnement et les nappes phréatique du Sud Sainte Baume, selon des experts géologues.

La phase 1, estimées à 10 milliards d' Euros, consiste principalement pour Marseille à creuser un tunnel de 10 km sous le métro soit quasiment au niveau de la mer dans un sol de conglomérats...source de dépassements budgétaires prévisibles ce qui serait un véritable **scandale financier** dont les décideurs seraient les seuls responsables.

Pour son ensemble, soit de Marseille à Nice, ce projet a été estimé en 2009, à la somme exorbitante de ...**20 milliards d' euro** .

Compte tenu des finances de notre pays avec ses 2 300 milliards d' euros de dette et de celle de la SNCF, Il serait inadmissible d' engager la France dans de tels travaux qui pèseraient sur les finances publiques pour de nombreuses décennies, la seule urgence est la rénovation des voies existantes ou de la remise en état de voies fermées comme celle de Carnoules-Gardanne qui pourrait desservir le centre Var et les zones industrielles traversées et qui serait d' un coût moindre, estimé à 500 millions d' euros.

Il y a urgence à réduire les investissements publics au strict minimum. C' est à ce titre que nous vous appelons à supprimer la ligne nouvelle LNPCA du projet de loi sur la mobilité.

PJ : motion signée par tous les élus de la communauté d' agglomération Sud Sainte Baume.

Monsieur Didier Cade
Président du Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume
8 rue d' Espagne
83000 TOULON

